AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 20-6-70 075230

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION "ALSACE ET LORRAINE"

(BAS-RHIN, HAUT-RHIN, MEURTHE-ET-MOSELLE, MEUSE, MOSELLE, VOSGES)

Cité Administrative — 67 - STRASBOURG

Tél. 34-14-63 - Poste 93

ABONNEMENT ANNUEL 25 F

C.C.P. STRASBOURG 55-08-00 F

Régisseur de recettes D.D.A.

2, Rue des Mineurs

67 - STRASBOURG

Imprimerie de la Station ALSACE et LORRAINE - Directeur-Gérant : L. BOUYX

Supplément N°3 au bulletin du mois de juin 1970.

17 juin 1970

/ Avertissement /

VIGNE

MILDIOU

Les pluies orageuses, souvent abondantes qui se sont abattues le 11 juin dernier sur l'ensemble du vignoble ont été à l'origine de nouvelles contaminations.

Les conditions météorologiques qui ont suivi ces pluies furent favorables à l'évolution du champignon et la période d'incubation risque d'être relativement courte. De nouvelles taches devraient apparaître aux alentours du 21 juin.

En raison des pluies récentes et de la poussée végétative rapide de la vigne, un deuxième traitement est conseillé. Il devra être effectué avant l'apparition des nouvelles taches et si possible avant le relevage, de façon à ce que la pulvérisation englobe l'ensemble de la végétation.

Ce traitement devra être réalisé dans la période du 19 au 20 juin.

/ Information /

OIDIUM Les premières manifestations d'Oïdium sont actuellement visibles sur feuillage dans les parcelles contaminées l'an dernier.

Il serait prudent d'ajouter un soufre mouillable à la bouillie destinée à lutter contre le Mildiou.

TORDEUSES DE LA GRAPPE (Vignoble du TOULOIS)

Bien que les vols de Cochylis de première génération semblent assez faibles, un traitement est recommandé en fin de cette semaine.

Choisir un produit ayant une action en profondeur.

ARBRES FRUITIERS

POMMIER

ARAIGNEES ROUGES

De très nombreuses éclosions d'Araignées rouges sont notées dans certains vergers de la région de WISSEMBOURG.

Dans les vergers intéressés un traitement s'impose de toute urgence.

Les esters phosphoriques de contact ou systémiques ayant une efficacité négligeable du fait de la résistance développée par les acariens, utiliser l'un des produits spécifiques mentionnés sur la liste en votre possession.

La quantité de bouillie utilisée devra être suffisante pour bien mouiller l'ensemble du feuillage.

85

.../...

/ Avertissement /

GRANDE CULTURE

POMMES DE TERRE

MILDIOU

Après les pluies de ces derniers jours, l'état hygrométrique au niveau des cultures est important et le Mildiou de la pomme de terre trouve de bonnes conditions à son développement.

En conséquence, étendre à toutes les cultures le traitement préventif préconisé dans notre note du 12 juin.

Choisir l'un des produits figurant sur la liste des produits conseillés.

/ Information /

CULTURES MARAICHERES

P O I S

TORDEUSE DU POIS

Les premiers vols en élevage ont débuté le 10 juin. Sur les variétés semi-hâtives et tardives, prévoir l'application d'un traitement insecticide dans les situations où l'on craint la présence de ce ravageur.

Ce traitement sera à réaliser dès que les premières gousses commenceront à se former.

A ce stade, les fleurs étant encore nombreuses, utiliser un produit reconnu non dangereux pour les abeilles, tel que Phosalone à 600 g de Matière active, ou Diéthion à 1 000 g de Matière active (doses exprimées à l'hectare).

TOUTES CULTURES

VERS GRIS

Des migrations importantes de noctuelles ont été observées dans le midi de la France au début de mai. Ces vols, ainsi que nous le fait savoir la Station de Zoologie Agricole de MONTFAVET, risquent de se déplacer vers le nord de l'Europe et de traverser notamment le N.E. de la France.

Il est donc possible que, dans des conditions favorables (lieux humides et parcelles fraîchement travaillées), des pontes aient eu lieu.

Dans de telles situations, il est recommandé aux producteurs de surveiller attentivement leurs cultures.

Dans le cas où ils constateraient des dégâts, ils auraient intérêt à intervenir rapidement (les chenilles jeunes étant plus sensibles) en déposant des appâts empoisonnés à base de son additionné d'un insecticide chloré (Dieldrine, Aldrine, Heptachlore etc....) ou préparé avec du Toxaphène ou de l'Endosulfan.

Pour 10 kg de son utiliser en Matière active 15 g de Dieldrine ou d'Aldrine, 20 g d'Endosulfan, 30 g d'Heptachlore, 50 g de Chlordane, Lindane ou D.D.T., ou 75 g de Toxaphène. Prendre de préférence une spécialité présentée sous forme d'émulsion, la diluer dans 2 à 4 l d'eau et incorporer cette préparation au son.

-=-=-=-=-

Le Responsable de la Station d'Avertissements Agricoles :

C. GACHON

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux :

J. HARRANGER